

## Manuel d'utilisation

# ANCRAGE TRANSPORTABLE PROVISOIRE

Aux normes EN 795 classe B

**PMS**  
**INDUSTRIE**



CE 0333

*votre sécurité*

# Équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur

## Mémento des normes pour utilisateurs

**EN 361**

**Harnais d'antichute**

**EN 355**

**Absorbeurs d'énergie**

**EN 354**

**Longes**

**EN 358**

**Ceintures et longes de maintien  
et de retenue au travail**

**EN 362**

**Connecteurs**

**EN 353-2**

**Antichutes mobiles avec support  
d'assurage flexible**

**EN 363**

**Systèmes d'arrêt des chutes**

**EN 813**

**Ceintures à cuissardes**

**EN 795-B**

**Dispositifs d'ancrage provisoires  
transportables**

# Votre Ancre

*L'ancre que vous allez utiliser est conçu pour relier votre système antichute à une ancre structurelle, il est le garant de votre sécurité.*

*Lorsque le poste de travail n'est pas entièrement sécurisé par une protection collective interdisant toute chute, un système complet d'arrêt de chute incluant un harnais d'antichute doit être utilisé. Le système choisi étant compatible avec le tirant d'air constaté et l'aire de déplacement de l'utilisateur définie.*

## Pages

<b>AN08</b>	<b>4 - 5 - 6 - 12 - 13 - 14 - 15</b>
<b>AN04 / AN06 / AN10 / AN12 AN14 AN16 / AN18 / AN20</b>	<b>4 - 5 - 6 - 7 - 12 - 13 - 14 - 15</b>
<b>ELC10 / ELC15 ELCM10 / ELCM15</b>	<b>4 - 5 - 6 - 9 - 12 - 13 - 14 - 15</b>
<b>CS04 / CS10 / CS15 / CS20</b>	<b>4 - 5 - 6 - 8 - 12 - 13 - 14 - 15</b>
<b>LVS</b>	<b>4 - 5 - 6 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15</b>

## Recommandations importantes

- ▶ **Avant chaque utilisation** : contrôle visuel rigoureux des coutures, sangles, boucles et des équipements complémentaires. Le tout doit être en parfait état. En cas de doute un remplacement de l'ancrage est indispensable.
- ▶ S'assurer qu'un sauvetage éventuel pourra être effectué en toute sécurité.
- ▶ Vérifier que le tirant d'air est conforme à celui imposé par l'absorbeur ou les autres systèmes d'arrêt de chute.
- ▶ **Avant et pendant chaque utilisation** : Préserver l'ancrage des arêtes tranchantes, des projections de soudure, des sources de chaleur, des agressions chimiques.
- ▶ **Toute chute ou défaut constaté** implique que l'ancrage soit retiré du service et confié au contrôle du fabricant.
- ▶ **Attribution personnelle** de l'ancrage à un seul utilisateur.
- ▶ **Vérifier la compatibilité** de tous les éléments composant le système d'arrêt de chute, connecteurs (EN 362), longes (EN 354), absorbeurs (EN 355), enrouleurs (EN 360), etc.
- ▶ **Vérifier le respect des recommandations** propre à chaque élément associé
- ▶ **Point d'ancrage** situé de préférence au-dessus de l'utilisateur. Résistance > 1.000 kg.
- ▶ **Fiche descriptive** : à remplir, à conserver, à annoter durant tout le cycle d'utilisation.
- ▶ **Aucune modification** ne peut être faite sur l'ancrage.
- ▶ **Un contrôle annuel** par le fabricant ou une personne habilitée de l'entreprise est obligatoire.
- ▶ **Suivre les règles générales d'utilisation** des équipements de protection, en particulier la formation de l'utilisateur.
- ▶ **S'assurer que tous les moyens** nécessaire ont été mis en œuvre pour se protéger contre tout danger et qu'en cas de chute une évacuation sera possible.

## **Entretien, désinfection et stockage**

**1- Nettoyer** les sangles et la bouclerie à l'eau savonneuse afin d'éviter toute agression chimique. Respecter strictement cette méthode de nettoyage.

**2- Laisser sécher** dans un endroit ventilé à distance **de toute source de chaleur** après lavage ou exposition aux intempéries.

**3- Stocker** l'ancrage dans un local ventilé. **Lors du transport** et du stockage faire attention aux rayons ultraviolets, à l'humidité, aux atmosphères corrosives, aux fortes différences de températures et à toutes agressions mécaniques et à tous chocs mécaniques.

**4- La durée de vie prévue** des ancrages est de 7 ans à partir de sa mise en service, à la condition impérative que toutes les recommandations d'utilisation, de transport, de stockage, aient été respectées et les contrôles effectués.

**Un ancrage doit être utilisé par une personne équipée d'un antichute, formée et compétente ou sous la surveillance directe d'une telle personne.**

**Un ancrage doit être utilisé avec un antichute conforme EN 355 - EN 353/2 - EN 360 ou un assujettissement EN 354.**

**Anneaux de sangle : AN06 / AN08 / AN10 / AN12 / AN16**

**Elingues câble : ELC10 / ELC15 – ELCM10 / ELCM15**

**Cravates en sangle : CS10 / CS15 / CS20**

**Ligne de vie transportable en sangle réglable de 5 à 20 mètres : LVS**

# Fiche descriptive et de vérification à conserver et à remplir durant tout le cycle d'utilisation

## ANCRAGE PROVISOIRE TRANSPORTABLE Conforme à la norme EN 795-B

Type : .....

Référence : .....

Année de fabrication : .....

N° de série : .....

Date d'achat : .....

Nom de l'utilisateur : .....

Date de première mise en service : .....

	DATE	CONTROLEUR	RESULTATS	COMMENTAIRES
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

# Anneaux de sangle

Réf. : AN - -

▶ Passer l'anneau autour d'un support ayant une résistance d'au moins 10 kN, d'un diamètre minimum de 300 mm et ne comportant pas d'arêtes tranchantes.



▶ Passer la boucle de l'ancrage (gaine noire) dans la boucle formée.

▶ Tirer sur la boucle afin de serrer l'anneau sur le support.

▶ Connecter le mousqueton de votre antichute dans la boucle noire.



La gaine noire est un témoin d'usure, lorsque la sangle blanche apparaît, il convient de remplacer l'anneau.

# Cravate en sangle

Réf. : CS - - ,

▶ Passer l'anneau autour d'un support ayant une résistance d'au moins 10 kN, d'un diamètre minimum de 300 mm et ne comportant pas d'arêtes tranchantes.

▶ Passer la boucle allongée de l'ancrage dans l'anneau rond.

▶ Tirer sur l'extrémité afin de serrer la sangle sur le support.

▶ Connecter le mousqueton de votre antichute dans l'anneau allongé.



# Elingues câble

**Réf. : ELC**  
sans connecteur

▶ Passer l'élingue autour d'un support ayant une résistance d'au moins 10 kN, d'1 Ø minimum de 300 mm et ne comportant pas d'arêtes tranchantes.



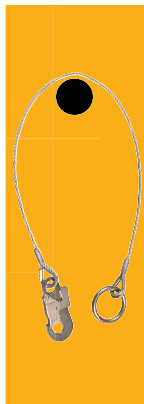
▶ Ramener les deux anneaux l'un sur l'autre.

▶ Connecter le mousqueton de votre antichute dans les deux anneaux.



**Réf. : ELCM**  
avec connecteur

▶ Passer l'élingue autour d'un support ayant une résistance d'au moins 10 kN, d'1 Ø minimum de 300 mm et ne comportant pas d'arêtes tranchantes.



▶ Connecter l'anneau dans le connecteur.

▶ Connecter le mousqueton de votre antichute dans l'anneau de l'élingue.



## Ligne de vie en sangle

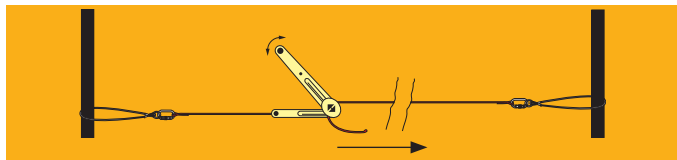


- ▶ Dérouler la ligne de vie en sangle en prenant soin de ne pas vriller la sangle.



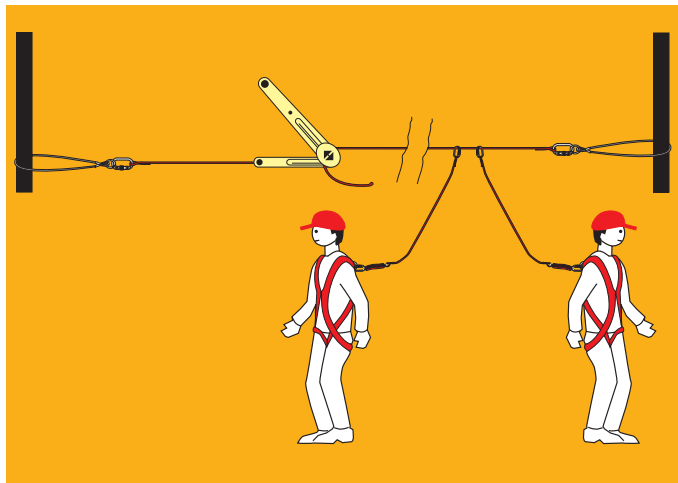
- ▶ Prendre deux ancrages amovibles provisoires (anneaux de sangle, cravate en sangle, élingues...) conforme EN 795-B et les passer autour de deux supports ayant une résistance d'au moins 10 kN, d'un diamètre minimum de 300 mm et ne comportant pas d'arêtes tranchantes. Relier chaque extrémité de la ligne de vie aux ancrages au moyen d'un connecteur conforme EN 362 (mousqueton, manille...).

Vérifier le verrouillage des connecteurs, et que la ligne de vie ne puisse pas glisser vers le bas.



- ▶ Mettre la ligne en prétension en tirant manuellement sur le brin mou.

Effectuer un mouvement de pompage sur le levier du tendeur à cliquet pour mettre la ligne en tension.  
La force humaine est suffisante, ne jamais utiliser un outil pour rallonger le levier du tendeur.



► A l'aide d'un connecteur conforme EN 362 relier un antichute EN 353-2 / EN 355 / EN 363 à la sangle de la ligne de vie. L'utilisateur pourra se déplacer tout le long de celle-ci en toute sécurité.

**Suite à un test de rupture pratiqué en laboratoire, en plus du test de la norme EN 795-B, cette ligne de vie peut être utilisée simultanément par deux personnes.**

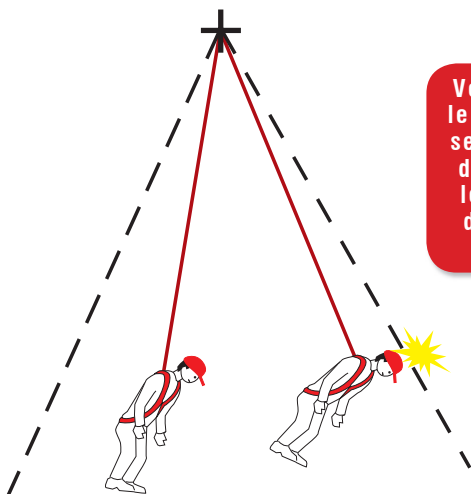
## Calcul du tirant d'air

Le tirant d'air est la distance minimum nécessaire entre les pieds de l'utilisateur en position de travail et le sol.

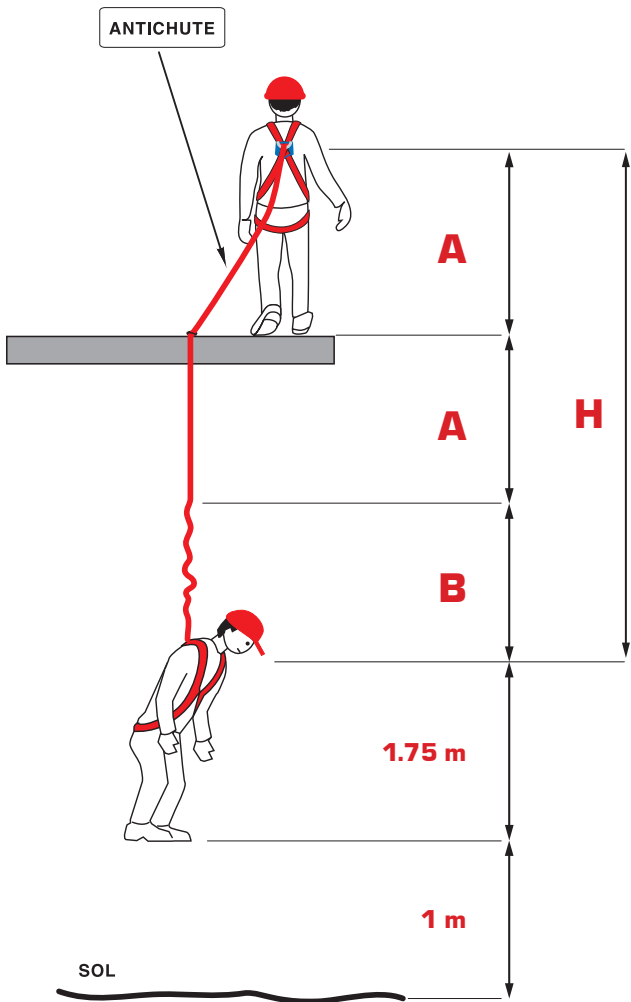
Le tirant d'air se calcul de la façon suivante :

- A** Longueur de l'antichute
- B** Distance d'absorption
- H** Hauteur de chute

$$\text{TIRANT D'AIR} = H + 1 \text{ m}$$

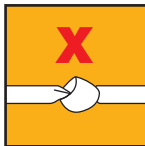


Vérifier que sous le point d'ancrage se trouve un cône de sécurité pour les mouvements de balancier en cas de chute.

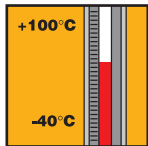




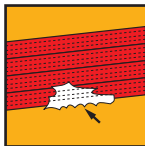
Les équipements sont prévus pour supporter un poids maximum de 120 kg



Ne jamais faire de nœud



Les équipements sont prévus pour être utilisés par des températures comprises entre - 40°C et + 100°C



Eliminer et remplacer les équipements présentant des traces d'usure, craquelures...



En cas d'exposition ou de contact avec des agents chimiques, consulter le fabricant



**EN CAS DE DOUTE  
CONSULTER  
VOTRE SPECIALISTE**

**En cas de contact des équipements avec des produits chimiques, prendre en compte les facteurs suivants :**



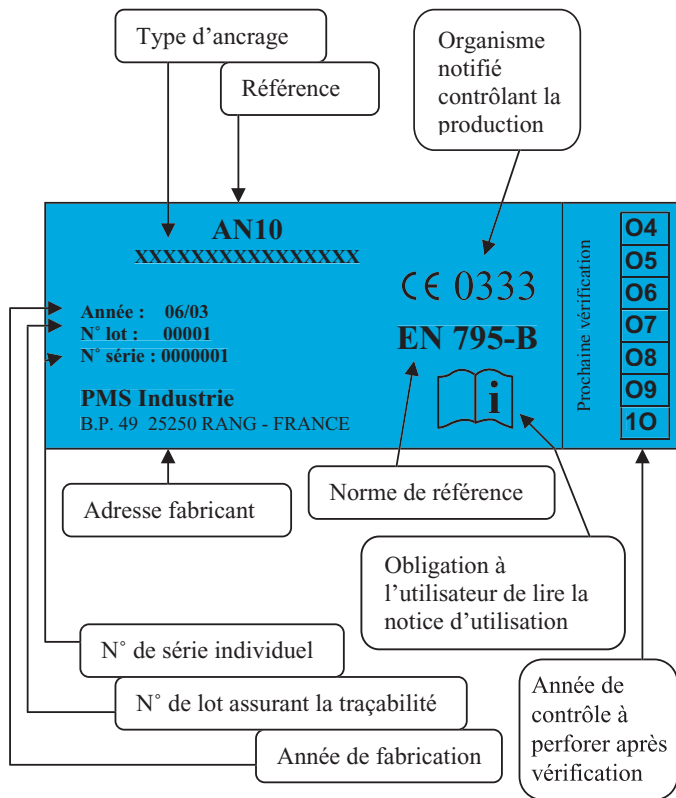
Type de produit

Concentration

Température

Durée

**Votre sécurité dépend de la bonne utilisation de ces produits.  
N'hésitez pas à nous consulter.**



**Examen CE de type réalisé par l'organisme notifié 0082**  
**CETE APAVE SUDEUROPE - BP 193**  
**13322 MARSEILLE - Cedex 16 - FRANCE**

# PMS INDUSTRIE

Un **P**oids, une **M**asse, une **S**olution



## PMS INDUSTRIE

BP 49 - 25250 RANG - France

Tél. : +33 (0)3 81 96 33 34

Fax : +33 (0)3 81 96 38 84

e-mail : [epi@pms-ind.com](mailto:epi@pms-ind.com)

[www.pms-ind.com](http://www.pms-ind.com)

